

DECISION D'APPROBATION DE MODELE  
N° 91.00.812.006.1 DU 18 JUILLET 1991

## Thermomètres médicaux électriques avec dispositif à maximum F.R.P. modèles MT 300-1 et MT 900-1

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DE L'ARRETE DU 8 JUIN 1990 RELATIF A LA CONSTRUCTION ET AU CONTROLE DES THERMOMETRES MEDICAUX ELECTRIQUES AVEC DISPOSITIF A MAXIMUM. LES SPECIFICATIONS AUXQUELLES DOIVENT SATISFAIRE LES INSTRUMENTS SONT DÉFINIES PAR LA NORME NF C 74-315 : APPAREILS ELECTROMEDICAUX (2ÈME PARTIE : REGLES PARTICULIERES DE SECURITE DES THERMOMETRES ELECTRIQUES DE CONTACT AVEC DISPOSITIF A MAXIMUM).

### FABRICANT

MICRO-IDEA INSTRUMENT CO. LTD, 361, Tannan Road, Taipei, Taïwan.

### DEMANDEUR

F.R.P., 42, rue du Père Corentin, 75014 Paris.

### CARACTERISTIQUES

Les thermomètres médicaux électriques avec dispositif à maximum F.R.P. modèles MT 300-1 et MT 900-1 comportent une sonde de température et un ensemble indicateur reliés de façon permanente l'un à l'autre.

Les deux modèles utilisent la même électronique et le même ensemble indicateur. Le modèle MT 900-1 possède une enveloppe assurant une meilleure étanchéité grâce à une protection de l'ensemble indicateur et du dispositif de mise en marche et à l'isolation par un joint du logement de la pile.

Leurs principales caractéristiques métrologiques sont les suivantes :

- étendue de mesure : 32 °C à 42 °C,
- échelon : 0,1 °C,
- indication affichée lors de l'autocontrôle : 37,0 °C ± 0,1 °C.

La fin du mesurage est indiquée par un signal sonore.

La température mesurée n'est pas affichée lorsqu'elle se situe en dehors de l'étendue de mesure.

L'ensemble indicateur délivre un signal d'avertissement lorsque la tension de la pile est inférieure à la tension minimale (1,47 volt).

### INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La marque d'approbation de modèle figure au dos du thermomètre : 91.06.1.

### DEPOT DE MODELE

Un exemplaire du modèle est déposé à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France, au Laboratoire National d'Essais et dans les locaux du demandeur.

### VALIDITE

La présente décision a une validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

### ANNEXE

Photographie n° 5676.

POUR LE MINISTRE EMPÊCHE

LE DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE  
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE

M. GERENTE

■ N° 5676

THERMOMETRES MEDICAUX ELECTRIQUES AVEC DISPOSITIF A MAXIMUM F.R.P. MT 300-1 ET MT 900-1

